0741501E
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE CAMILLE CLAUDEL
720 AVENUE D'ANTERNE
74970 MARIGNIER
Tel : 0450345750

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 12
Année scolaire : 2026-2027
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration
Convoqué le : 28/09/2026
Réuni le : 08/10/2026
Sous la présidence de : Guillaume Dusaussoy
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Taragone , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Budget Taragone: le conseil d'administration approuve le budget prévisionnel du voyage à Taragone ci-joint du 7 mars au 11 mars 2027 pour 40 élèves de 3eme espagnol LV2 et 4 accompagnateurs.
L'agence de voyage retenue est :CLC. Le transport se fera en bus, l'hébergement en familles. et 4 accompagnateurs. La part accompagnateur est financée par un don du foyer socio éducatif.
La part des familles est de 360€ par élève, un don du FSE de 2 488.84€, des subventions des communes pour 200€ et du département pour 2 000€ complètent le financement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Dusaussoy
Prénom : Guillaume
Signé le : 09/10/2026 15:23:37

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.